

Equita Top Club 2024

REGLEMENT (VERSION RECTIFIÉE DU 28/02/2024)

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Suite à l'édition 2023, le Comité Régional d'Équitation Auvergne-Rhône-Alpes (CRE ARA) renouvelle l'organisation de l'EQUITA TOP CLUB.

Les sélections sont organisées entre le 15 février et le 25 juin 2024 dans les départements de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le déroulement de chaque épreuve sera jugé selon le règlement national de celle-ci.

L'EQUITA TOP CLUB est organisé en collaboration avec les CDE **entre le 15 février et le 25 juin 2024**, les 3 meilleurs cavaliers de chaque catégorie à l'issue du circuit départemental labellisé "EQUITA TOP CLUB" (Circuit Départemental - coef 02) seront qualifiés à la finale régionale d'Equita Lyon.

Exemple : les 3 meilleurs cavaliers de la Poney 3 des 5 étapes départementales dans un même département.

Chaque CDE établira la liste des cavaliers qualifiés pour la Grande Finale Régionale à ÉQUITA LYON.

Les cavaliers qualifiés pour la finale doivent avoir pris le départ d'au moins 2 concours labellisés sur la saison 2024 (15 février et le 25 juin 2024) dans le département d'appartenance de leur club. Le cumul des points obtenu par les cavaliers suite aux classements sur un même niveau d'épreuve (premier quart) et sur le circuit proposé dans son département, permettra au CDE d'établir la liste des cavaliers participant à LA FINALE REGIONALE.

Un cavalier ne peut pas participer à plus d'une seule épreuve lors de la finale régionale. Attention, si le cavalier est qualifié sur plusieurs niveaux, il devra obligatoirement participer au niveau le plus élevé sous peine de disqualification à la finale régionale.

ÉPREUVES

Les épreuves sont courues selon le règlement FFE en vigueur ainsi que celui de votre CDE.

Chaque étape se concourra sur les épreuves suivantes :

- Poney 3 Grand Prix, Poney 2 Grand Prix, Poney 1 Grand Prix, Poney Elite Grand Prix ;
- Club 3 Grand Prix, Club 2 Grand Prix, Club 1 Grand Prix, Club Elite Grand Prix.

Ces épreuves sont ouvertes à tous les licenciés des départements.

En revanche, **seuls les classements dans le département d'appartenance du club comptent pour se qualifier.**

RECLAMATIONS

Toute réclamation est à faire auprès du CRE ARA pour le déroulement et classement des épreuves EQUITA TOP CLUB.

Rappel : Pour toute réclamation, c'est le règlement fédéral qui prévaut.

SELECTION FINALE REGIONALE : « EQUITA TOP CLUB »

Les 3 premiers cavaliers des épreuves désignées ci-dessus, à l'issue des circuits départementaux labellisés "EQUITA TOP CLUB", seront qualifiés à la finale régionale qui se déroulera à Equita Lyon.

Les cavaliers/parents devront indiquer à leur moniteur/coach s'ils souhaitent participer ou non à la finale régionale avant le 25 septembre 2024.

A cette date, si le cavalier a déclaré ne pas participer à la finale alors qu'il est qualifié, le cavalier figurant à la suite du classement général du département, sur le même niveau, sera qualifié. Si le 4 ème ne souhaite pas participer, on prend le 5 ème

La liste des concours labellisés par les CDE comptant pour la qualification à la FINALE REGIONALE doit parvenir au CRE ARA au 1^{er} mars 2023.

Si pour une raison exceptionnelle, le lieu du concours est modifié, le CDE et l'organisateur avisent le CRE et la commission CSO.

A l'occasion de la finale régionale, un classement des départements sera effectué selon les résultats obtenus sur la journée EQUITA TOP CLUB. Le classement (résultats du 1^{er} quart des épreuves pris en compte) sera établi sur l'ensemble des épreuves du jour.

Les trois meilleurs départements seront récompensés en fin de journée par le CRE ARA sur le stand CRE/FFE lors du salon EQUITA LYON.